



Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2026-1	20/01/2026	Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2026	Approuvée
2026-2	20/01/2026	Tarifs de location 2026 : pas de modification	Approuvée
2026-3	20/01/2026	Droits de place 2026 : pas de modification	Approuvée
2026-4	20/01/2026	Tarifs des concessions au cimetière 2026 : pas de modification	Approuvée
2026-5	20/01/2026	Convention relative au contrat départemental de territoire 2022-2027 : avenant n°2	Approuvée
2026-6	20/01/2026	Jardin-forêt – nouveau contrat ORE avec l'association le Danub	Approuvée
2026-7	20/01/2026	Subventions aux associations trévièroises : date de dépôt du dossier 2026 – 15/03/2026 + étude des dossiers une seule fois dans l'année	Approuvée
2026-8	20/01/2026	Demande de subvention « Pompiers Missions Humanitaires » - 200 €	Approuvée
2026-9	20/01/2026	Halle : portes automatiques – retrait du système d'automatisation	Approuvée
2026-10	20/01/2026	Borne autopartage : convention avec le SDEC Energie – avenant n°1	Approuvée
2026-11	20/01/2026	Audits énergétiques (Presbytère et maison communale) : conventions avec le SDEC Energie	Approuvée
2026-12	20/01/2026	Salle des fêtes : devis Tecnorest pour le fourneau rejeté	Rejetée
2026-13	20/01/2026	Eco pâturage : devis 2026 rejeté	Rejetée
2026-14	20/01/2026	Ilot de fraicheur : devis Ecotone rejeté, projet mis en pause	Rejetée
2026-15	20/01/2026	Panneaux commémoratifs en mémoire des soldats américains : devis (1104.11 € HT / 1342.93 € TTC)	Approuvée
2026-16	20/01/2026	Autopartage : actualisation du montant de la franchise en cas de sinistre et de tarifs de location / maintien des tarifs de 2018	Rejetée
2026-17	20/01/2026	Plaquette « La reconstruction à Trévières » : devis IMB (400 € HT / 480 € TTC pour 2000 exemplaires)	Approuvée



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-1	Objet de la délibération
ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2026	

Vu le montant budgétisé pour les dépenses d'investissement 2025 d'un montant s'élevant à 2 083 388,95 € (chapitre 21),

Vu les opérations actuellement en cours et conformément aux textes applicables, Madame le Maire demande l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 520 847,23 € (soit 25 % des 2 083 388,95 €) et rappelle que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2026, aux opérations prévues :

Articles	Opérations	Montant en €
2116	Cimetière	2 500,00 €
212	Aménagements de terra	98 175,00 €
2131	Bâtiments publics	254 461,87 €
2132	Immeubles de rapport	81 934,20 €
2138	Autres constructions	16 293,50 €
2152	Installations de voirie	56 250,00 €
21538	Autres réseaux	6 698,36 €
2156	Réserve incendie	2 034,30 €
2157	Matériel et outillage de	2 500,00 €
TOTAL CREDITS INVESTISSEMENT		520 847,23 €

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur 520 847,23 € (soit 25 % des 2 083 388,95 €)
- Dit que toutes les dépenses engagées seront inscrites au BP 2026, aux opérations prévues

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Accusé de réception en préfecture
2026-01-22 14:49:26
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

Signatures :

Président	Secrétaire
-----------	------------


Mairie de TRÉVIÈRES
CALVADOS



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-2	Objet de la délibération
TARIFS DE LOCATION 2026	

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de maintenir les tarifs de location suivant le tableau ci-après :

	Habitants de Trévières	Hors commune
SALLE DES FETES	A compter du 01/03/2026	A compter du 01/03/2026
Avec utilisation cuisine	230 €	296 €
Forfait chauffage	100 €	100 €
Vins d'honneur, réunions... avec utilisation de la cuisine	125 €	150 €
Vins d'honneur, réunions... sans utilisation de la cuisine	95 €	115 €
Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions, ...	45 €	45 €
Location du lave-vaisselle	23 €	23 €
Redevance par couvert mis à disposition	1 €	1 €
SALLE CULTURELLE		
Tarif par soirée	120 €	120 €
LOCATION DE TABLES de 2 ou 3 m	1.60 €	3.00 €
LOCATION DE CHAISES	0.30 €	0.40 €

- Vote : unanimous

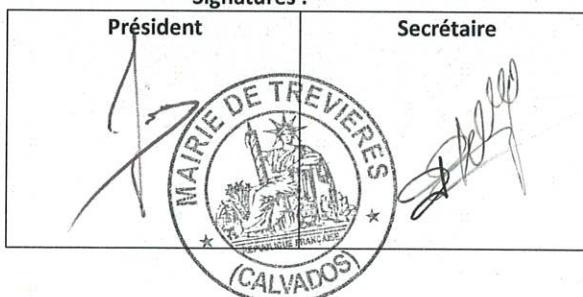
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-2-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

Signatures :





NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-3

Objet de la délibération

DROITS DE PLACE 2026

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Décide de maintenir les tarifs de droits de place suivant le tableau ci-après :**

Droits de place	Marché du vendredi et Commerçants ambulants
Exposants du marché présents à l'année	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)
Mètre linéaire	
Exposants du marché Occasionnels	1,50 € / mètre
Mètre linéaire	
Eau	4,50 € / branchement
Branchement électrique	3,50 € / branchement

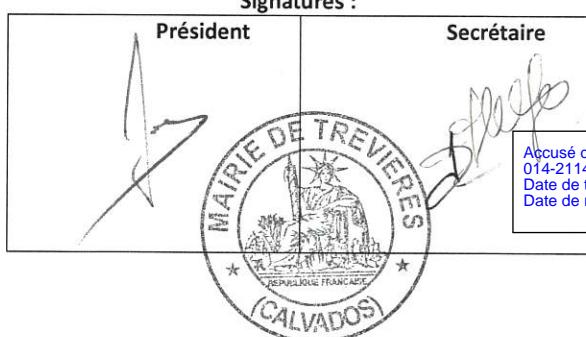
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :





NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-4

Objet de la délibération

TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE 2026

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de maintenir les tarifs des concessions au cimetière selon le tableau ci-après :

	Au 01/03/2026
CONCESSIONS	
30 ans	200,00 €
50 ans	300,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	350,00 €
30 ans	600,00 €
CAVES-URNES	
30 ans	100,00 €
50 ans	150,00 €

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Président	Secrétaire
Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20260120-DCM2026-4-DE Date de télétransmission : 22/01/2026 Date de réception préfecture : 22/01/2026	



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-5

Objet de la délibération

CONVENTION RELATIVE AU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027 – AVENANT N°1

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de territoire départemental ainsi que tous les documents nécessaires à la prolongation de cette convention

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-5-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-6

Objet de la délibération

**JARDIN-FORET – NOUVEAU CONTRAT ORE AVEC L'ASSOCIATION
LE DANUB**

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de la suite à donner à la demande de l'association Hespérides concernant la future gestion du jardin-forêt sur la parcelle communale, rue du Beau Moulin :

- > Accepte la résiliation du contrat ORE avec l'association Hespérides
- > Accepte la conclusion d'un nouveau contrat ORE avec l'association le Danub, pour une durée de 99 ans, établi par acte notarié
- > Autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision (résiliation, acte notarié, etc.)

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Président	Secrétaire
Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20260120-DCM2026-6-DE Date de télétransmission : 22/01/2026 Date de réception préfecture : 22/01/2026	



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-7

Objet de la délibération

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS TREVIEROISES : DATE DE DEPOT DU DOSSIER 2026

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer la date limite de réception des dossiers, complets, pour étude et vote des subventions en conseil municipal : 15/03/2026
- Décide que les demandes de subvention des associations ne seront étudiées qu'une fois dans l'année, avant le vote du budget
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-7-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-8

Objet de la délibération

DEMANDE DE SUBVENTION « POMPIERS MISSIONS HUMANITAIRES »

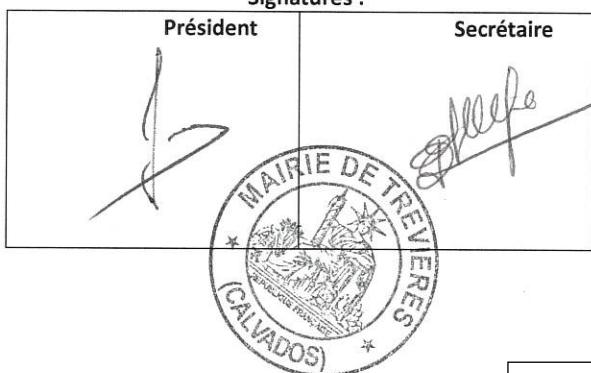
Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « Pompiers Missions Humanitaires »
- **Vote : majorité (9 voix pour, 3 abstentions)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-8-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-9**Objet de la délibération****HALLE : PORTES AUTOMATIQUES**

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Décide de supprimer l'automatisme des portes de la halle**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-9-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-10

Objet de la délibération

BORNE AUTOPARTAGE : CONVENTION AVEC LE SDEC ENERGIE – AVENANT N°1

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

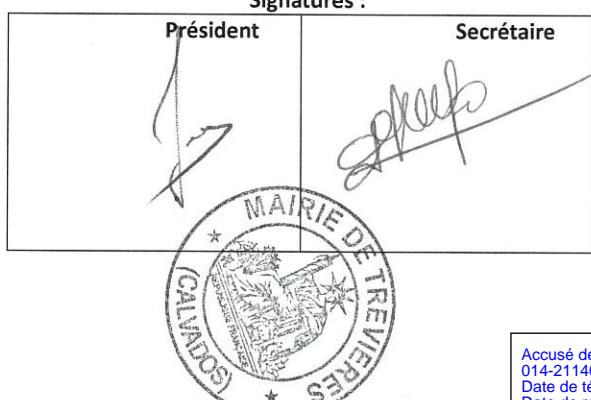
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant de prolongation avec le SDEC Energie (mise à disposition d'un emplacement réservé à la recharge de véhicule électrique sur la borne MobiSDEC située rue de Bayeux)
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-10-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-11	Objet de la délibération
AUDITS ENERGETIQUES (PRESBYTERE ET MAISON COMMUNALE) CONVENTIONS AVEC LE SDEC ENERGIE	

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé « Conseil en énergie partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d'accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation.

L'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 vise à définir la stratégie de rénovation associée à certains de ses bâtiments.

Ce service se décompose en plusieurs étapes :

- la réalisation d'un audit énergétique, conforme au cahier des charges de l'ADEME, par un bureau d'études spécialisé.
- un accompagnement du SDEC ENERGIE dans la phase de réalisation de l'audit, le choix du scénario de travaux adapté, l'identification des aides mobilisables, ainsi que, le cas échéant, le respect des obligations du décret tertiaire.

A- Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment : Maison communale	
Surface :	79 m ²
Typologie :	Logement communal

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	5 500 €	Aide SDEC ENERGIE	4 400 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 100 €
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

Accusé de réception en préfecture

014-211407119-20260120-DCM2026-11-BF

Date de télétransmission : 22/01/2026

Date de réception préfecture : 22/01/2026

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2025 validé par le Comité Syndical en date du 1^{er} avril 2025, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de **1 100 €** maximum ; le SDEC ENERGIE se réservant la possibilité de réduire le reste à charge de la collectivité s'il obtient des subventions complémentaires pour financer cet audit.

B- Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment : Presbytère	
Surface :	180 m ²
Typologie :	Standard

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	5 500 €	Aide SDEC ENERGIE	4 400 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 100 €
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2025 validé par le Comité Syndical en date du 1^{er} avril 2025, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de **1 100 €** maximum ; le SDEC ENERGIE se réservant la possibilité de réduire le reste à charge de la collectivité s'il obtient des subventions complémentaires pour financer cet audit.

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

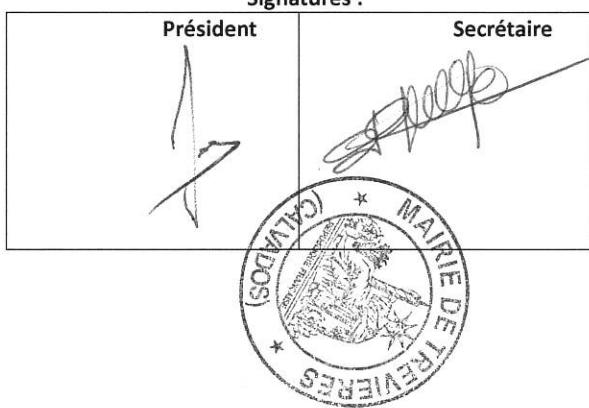
- **Donne son accord pour bénéficier de ce service,**
- **Confie au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,**
- **Accepte de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus (1 100 € maximum par audit soit 2 200 €),**
- **S'engage à voter les crédits nécessaires et à verser cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,**
- **Autorise son maire à signer les conventions pour le logement communal rue Edmond de Laheudrie et le Presbytère**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-11-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-12

Objet de la délibération

SALLE DES FETES : DEVIS TECNOREST POUR LE FOURNEAU

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Décide de ne pas accepter le devis de Tecnorest, compte tenu des futurs travaux**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-12-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-13	Objet de la délibération
ECO PATURAGE : DEVIS 2026	

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **N'accepte pas le devis présenté par MIDGARD et souhaite mettre fin à l'éco pâturage**
- **Vote : majorité (6 voix contre, 5 voix pour, 1 abstention)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-13-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-14**Objet de la délibération****ILOT DE FRAICHEUR : DEVIS ECOTONE, SUITE A DONNER**

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Décide de ne pas retenir le devis présenté par ECOTONE pour la réalisation d'une étude « zone humide »**
- **Souhaite mettre en pause le projet de zone de fraicheur pour que la prochaine équipe municipale décide de la suite à y donner**
- **Vote : majorité (6 voix contre, 3 voix pour, 3 abstentions)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-14-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-15

Objet de la délibération

PANNEAUX COMMEMORATIFS EN MEMOIRE DES SOLDATS AMERICAINS : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis présenté de SELF SIGNALS : 1 104.11 € HT / 1 342.93 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-15-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-16

Objet de la délibération

AUTOPARTAGE : ACTUALISATION DU MONTANT DE LA FRANCHISE EN CAS DE SINISTRE ET DE TARIFS DE LOCATION

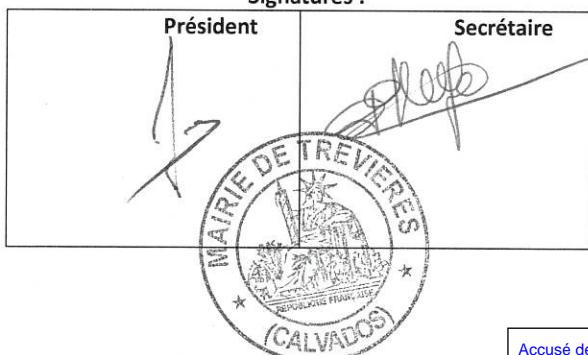
Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Décide de ne pas retenir le devis présenté par CLEM**
- **Décide de ne pas modifier le montant de la franchise**
- **Décide de ne pas modifier les tarifs de location**
- **Vote : majorité (10 voix contre, 2 voix pour)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-16-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/01/2026
DATE D'AFFICHAGE	13/01/2026

RÉUNION du 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le secrétariat de séance a été assuré par Françoise LEBOULANGER

DCM n° 2026-17

Objet de la délibération

PLAQUETTE « LA RECONSTRUCTION A TREVIERES » : DEVIS IMB

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis présenté par IMB pour l'impression de 2 000 exemplaires de la plaquette « La reconstruction à Trévières » : 400 € HT / 480 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 21/01/2026

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260120-DCM2026-17-DE
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026